

Bulletin Municipal 2016



Portrait : Marcel Bailly

DOSSIER SPÉCIAL
Les Sapeurs Pompiers

Le Conseil Municipal des Jeunes

Le Ginkgo Biloba, l'Arbre aux quarante écus
(visible de la rue de la Poterne)



VILLAGES ÉTAPES
FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL



**CREDIT AGRICOLE
CENTRE OUEST**

Le bon sens a de l'avenir



Exposition de tous les modèles de la gamme Citroën

Présentation

Nouvelle C1 et Nouvelle C4 Cactus



83 et 92, rue Grande (centre ville) - 36 150 VATAN

02 54 49 75 27



**GARAGE
THIBAUT**



MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

Cabinet P.KORIOS
Agent Général

BP 12 - 71 avenue de la libération
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 76 50
Fax : 02 54 49 93 13
Email : p.korios@mma.fr
N°ORIAS : 07011525

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Stéphanie et David **BARBOT**

Ouvert du lundi au samedi
de 6 h 30 à 19 h 30
le dimanche de 6 h 30 à 13 h
Fermé le mercredi



Tél. 02 36 32 00 82

54, rue Grande - 36150 VATAN

MIEL DU BERRY

EXPLOITATION APICOLE DE LA CHALERESSE

MIEL POLLEN

SPÉCIALITÉS DE LA RUCHE



J.C MORIN
Apiculteur Récoltant

La Chaleresse - 36150 VATAN - 02 54 49 83 53
Stand de vente Route de Châteauroux
Sur le marché tous les 15 jours



**Transaxia
Vatan**

**Agence
Immobilière**

1 rue Saint Laurian - 36150 VATAN

Tél. 02 14 00 05 90

vatan@transaxia.fr

www.transaxia-vatan.fr



Réseau N°1 de l'immobilier
en Centre France



SARL Didier **HABAULT**

MACHINES AGRICOLES

6 rue des Maisons de Ville
36 150 SAINT FLORENTIN

Climatisation

**Flexibles
Hydrauliques**

Tél. 02 54 49 95 79



**FLAMEL
Aromatic**

ARÔMES:

Création et Production d'arômes sur mesure pour
l'industrie alimentaire et pharmaceutique.

RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT:

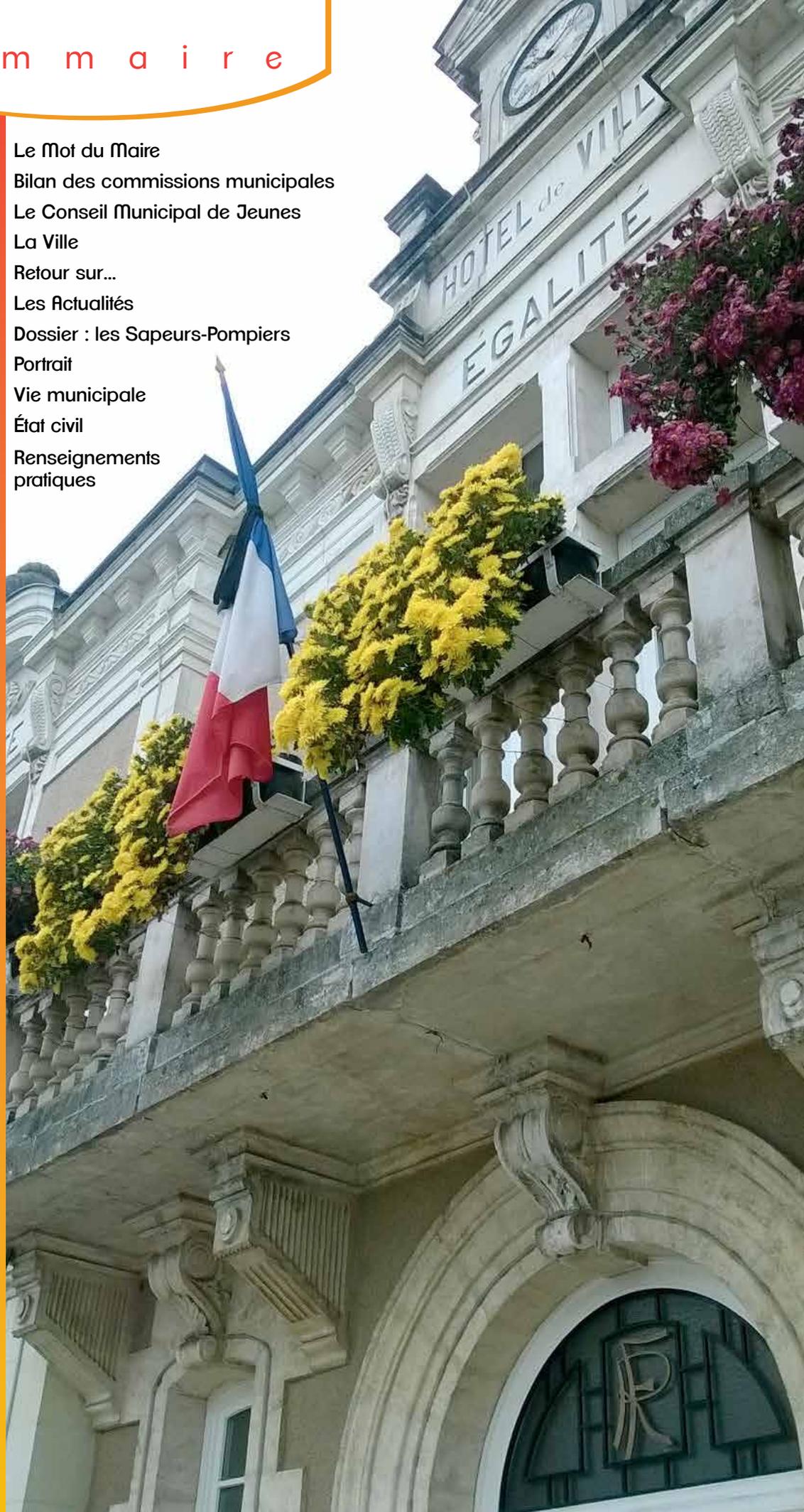
Amélioration des gammes de produits existants.
Assistance dans la mise au point de nouveaux
produits.
Gains de productivité.

Z.I. Les Noyers 36150 VATAN (France)

Tél:02 54 21 80 41 Fax:02 54 21 77 86 Email:flamelaromatic@orange.fr

S o m m a i r e

- 4 > Le Mot du Maire
- 5 > Bilan des commissions municipales
- 7 > Le Conseil Municipal de Jeunes
- 8 > La Ville
- 11 > Retour sur...
- 15 > Les Actualités
- 16 > Dossier : les Sapeurs-Pompiers
- 18 > Portrait
- 20 > Vie municipale
- 22 > État civil
- 23 > Renseignements pratiques



Pour mener à bien un mandat, il est nécessaire de composer tant avec les contraintes administratives et législatives qu'avec les exigences des administrés et les divergences de points de vue des élus. Chaque élu a ses convictions politiques et philosophiques propres et le challenge de l'équipe, qu'elle soit communale ou communautaire, est de transformer ces différences en force d'action au service de notre collectivité.

Les difficultés majeures qui se présentent à nous sont, en premier lieu, la baisse de l'attribution des dotations de l'Etat. Cela impactera inévitablement les investissements à venir de notre commune que nous devons gérer de façon très rigoureuse sans pour autant renoncer à tous les projets. C'est pourquoi j'ai demandé à la commission des finances de travailler sur tous les éléments susceptibles d'optimiser nos dépenses, ce qu'ils ont commencé à faire avec des premiers résultats significatifs comme vous pourrez le constater dans le bilan des commissions.

En second lieu, nous aurons dans les mois à venir à intégrer un nouveau périmètre communautaire dans le cadre de la réforme territoriale prévue par la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, qui fixe les compétences des régions, des départements, des intercommunalités et des communes. Nous aurons donc à construire notre projet de territoire avec de nouveaux partenaires, de nouvelles modalités de gouvernance et un champ de compétences élargi. Nous aurons à accepter cette mutation de notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui nous est imposée. Accepter n'est pas subir mais construire, ensemble, en ne doutant pas que le changement peut être source d'évolution positive.

Je ne peux conclure sans évoquer les événements récents qui ont frappé notre démocratie, notre pays et notre commune. Souhaitons à Mathilde un bon rétablissement, je la sais courageuse et volontaire ! Ce 13 novembre nous rappelle que le combat pour la défense des valeurs de notre République, si chèrement acquises, est sans fin. Renoncer à la joie, au rire, à la culture qui est la nôtre et qui nous distingue, serait se soumettre aux ennemis de la liberté et de la tolérance. Ne cédon pas à la tentation des amalgames, des sentiments qu'ils pourraient faire naître en nous de colère et de doutes qui divisent. Les nombreux rassemblements et témoignages en hommage aux victimes ont montré une unité nationale et un soutien international. Notre souhait est qu'ils perdurent et se traduisent par des actions en faveur du vivre ensemble, de la tolérance, de la solidarité et du respect de l'autre.

« Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait qu'elle ne le fera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse » Albert Camus.

Je m'associe à l'ensemble du conseil municipal pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année !

Clarisse Pepion, votre maire



Bilan des commissions municipales



Information municipale : *Alain Gomet, Catherine Patrigeon, Cécile Maillet*

- Travail sur le nouveau logo de notre commune avec le soutien technique du Studio Komoa d'Issoudun.
- Mise en ligne de notre page Facebook sous la « direction » de Johanna Cousset.
- Suivi des bulletins municipaux sous la « direction » de Céline Albrand.
- Mise en place de nouvelles pratiques visant à favoriser la transmission des documents par courriel, dans un souci d'économie.

Gestion administrative : *Magali Boursier, Etienne Huido, Philippe Puard, Marie-Pierre Debeuret*

- Mise en place de règlements pour les marchés et foires.
- Etat des lieux et mise à jour des procédures de gestion des ressources humaines (fiches de poste, gestion des congés et absences, entretiens annuels, formation...).
- Suivi des procédures de recrutement (contrats d'avenir, responsable des services techniques, personnel du camping).

Espaces verts : *Eric Aubard, Christine Paulmier, Thierry Rioult, Laurent Robert*

- Réflexion engagée sur l'opération « Objectif Zéro Pesticide », qui répond au plan Ecophyto, mis en place à la suite du Grenelle de l'Environnement en 2008 et qui vise à réduire progressivement l'usage des produits phytosanitaires d'ici 2017. Une réunion d'information a notamment été proposée à l'ensemble du conseil avec le concours d'Indre Nature et le CPIE Brenne Berry.
- Suivi du projet de potager avec les conseillers juniors, plantation d'un verger.

Aménagement du territoire et du cadre de vie : *Jocelyne Jeudon, Etienne Huido, Philippe Puard, Thierry Rioult, Eric Aubard, Marie-Agnès Ponroy, Bernard Démaret*

- Suivi des différents projets de travaux avec l'étude de l'enfouissement des lignes électriques dans le cadre des aménagements.
- Mise en place d'un audit de l'éclairage public avec le soutien technique et financier du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre ; la prestation consiste à réaliser l'inventaire des points lumineux, l'inventaire financier, ainsi qu'un schéma de rénovation des matériels vétustes.

- Réflexion sur le projet de réhabilitation de la gare en partenariat avec l'architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

Vie locale et Village Étape : *Magali Boursier, Jocelyne Jeudon, Alain Gomet, Brigitte Sebgo, Yannick Rolleau*

- Suivi du dossier de renouvellement du label Village Étape ; renouvellement qui nous a été accordé pour une durée de cinq ans.
- Suivi du dossier concernant l'installation d'une borne pour véhicule électrique et d'une aire de vidange pour camping-car en lien avec la commission travaux.
- Coordination des différentes manifestations.
- Relation aux associations : mise à jour des différentes conventions d'utilisation des locaux municipaux.
- Illuminations de Noël : dans un souci de changement mais aussi d'économie, nous avons choisi cette année de revoir les illuminations sur la place de la République (économie réalisée de plus de 3 000€).

Commission Jeunesse et Sport : *Etienne Huido, Jocelyne Jeudon, Magali Boursier, Brigitte Sebgo, Laurent Robert, Christine Paulmier*

- Suivi des activités sportives mises en place, pendant les congés scolaires, par Ophélie Moulin et Julien Perrichon.
- Suivi et accompagnement des différents projets des conseillers juniors.
- Réflexion sur la possibilité technique et budgétaire d'installer un city parc (espace multi-jeux et multisports).

Commission Vie Sociale et Solidarité : *Jocelyne Jeudon, Christine Paulmier, Brigitte Sebgo, Marie-Agnès Ponroy, Catherine Patrigeon*

- Etude des dossiers de demande de bourse au permis de conduire.
- Suivi et accompagnement des bénéficiaires de cette bourse (deux accordées depuis janvier 2015).
- Mise en place du plan canicule : des courriers ont été adressés aux professionnels de santé, associations d'aide à domicile et différents partenaires. Une liste de personnes vulnérables a été établie sous la « direction » de Nathalie Thomas. Pendant toute la période de canicule, des visites aux personnes fragilisées ont été effectuées plusieurs fois par semaine par l'ensemble du conseil municipal.

Bilan des commissions municipales



- Mise en place du CCAS et de ses modalités de fonctionnement.
- Gestion de l'abri de nuit sous la « direction » de Jocelyne Jeudon et Alain Gomet.
- Coordination du repas des aînés et des colis de Noël.

Commission des finances : *Etienne Huido, Cécile Maillet, Thierry Rioult, Marie-Agnès Ponroy, Jean-Michel Chabenat,*

- Installation d'un nouveau système de pilotage du chauffage de la salle polyvalente Roger Stoësel, qui permet de planifier depuis le secrétariat les plages horaires de chauffage pour les ajuster aux besoins réels. Cette installation a d'ores et déjà permis de constater une économie de 19% sur la facture annuelle (soit 1 960€) ce qui représente 1/3 du coût des travaux engagés. Une meilleure maîtrise du système doit permettre d'optimiser encore son utilisation pour de plus grandes économies d'énergie.
- Renégociation des contrats d'assurance véhicule sous la forme d'un « contrat flotte » pour une économie de 30% de la dépense annuelle, soit 2 400€.
- Renégociation des contrats de télécommunication pour une économie de 26% de la dépense annuelle, soit 1 752€.
- Renégociation du contrat de vérification des installations électriques pour une économie de la dépense annuelle de 50%, soit 2 200€.
- Renégociation du contrat-groupe pour les assurances du personnel pour une économie de la dépense annuelle de 0,83%, soit 2 500€.
- Mise en place d'un suivi analytique des dépenses, sous la « direction » de notre comptable Bernard Maillochon, qui a permis de détecter une consommation d'eau anormale et progressive depuis 3 ans au stade municipal. Après analyse des données, une fuite importante sur le système d'arrosage du stade a été détectée. Des travaux seront réalisés en régie cet hiver, ce qui devrait permettre une économie de 25% sur la consommation d'eau.
- Pour 2016, la commission prévoit de renégocier les différents contrats de maintenance, de mettre en place un suivi analytique des consommations électriques, d'engager la dernière phase de travaux pour l'amélioration de la consommation de chauffage de la salle Roger Stoësel, de lancer l'étude sur la consommation d'eau pour l'arrosage des espaces verts.

Merci pour le travail mené par cette commission, qui nous permet de réaliser une économie annuelle au chapitre 011 de notre comptabilité d'environ 13 500€.

Cimetière : *Jocelyne Jeudon et Nathalie Thomas*

- Au constat du nombre de places vacantes très limité dans notre cimetière et columbarium et face à une réglementation évolutive concernant la gestion des concessions, une réflexion a été engagée par le conseil municipal. Il a été décidé de faire appel à la société ELABOR pour nous accompagner dans la réalisation d'un état des lieux des concessions en vue d'une procédure de reprise, pour un budget de 15 486€.
- Jocelyne Jeudon et Nathalie Thomas ont donc répertorié et localisé les concessions.
- La société ELABOR a effectué la saisie des concessions répertoriées et numérisé le plan du cimetière après un relevé détaillé sur le terrain.
- Mise à jour de la réglementation par la société ELABOR.
- Pour 2016, il est prévu de terminer le travail engagé, pour un budget de 24 800€, qui prévoit l'étude des inhumés et la reprise partielle des tombes en terrain commun. Cette procédure de reprise de concessions nous évitera d'engager un budget conséquent de travaux d'agrandissement de notre cimetière. En parallèle, nous avons fait appel aux pompes funèbres Cousin pour l'installation d'un columbarium de 12 cases, la pose de 3 cavurnes et l'aménagement d'un espace de recueillement avec banc en granit, pour un budget de 8 384,35€.

Permanences des élus

L'accueil se fait de 10h à 12h,
sans rendez-vous préalable,
au bureau de Madame le Maire.

1^{er} semestre 2016 :

Mercredi 13 janvier

Samedi 13 février

Mercredi 16 mars

Samedi 16 avril

Mercredi 18 mai

Samedi 11 juin

Le Conseil Municipal des Jeunes

Nos conseillers juniors arrivent au terme de leur mandat mais « partants pour recommencer » !

Le Conseil Municipal des Jeunes définit la volonté de la Municipalité de donner la possibilité aux jeunes de participer à la vie de la cité et de les familiariser aux débats publics par un dispositif adapté.

« Nous avons partagé des idées, dialogué »

Un Conseil Municipal des Jeunes constitue une assemblée délibérante et consultative, qui permet de comprendre le fonctionnement d'une élection, de participer à la construction de projets pour la commune et de s'initier à la citoyenneté.

« On a partagé avec les gens en offrant nos légumes »

Organisés autour de trois commissions, Aménagement des parcs, Animations et festivités et Respect des espaces publics, ils ont également participé régulièrement à la vie de la commune (festivités et commémorations).

« Une belle expérience ! »

Leur mandat a débuté par un temps fort avec un voyage à Paris pour visiter l'Assemblée Nationale. Une visite de tous les équipements communaux leur a ensuite été proposée.

« Ça prend du temps d'être conseiller »

Leurs actions :

- **Aménagement des parcs** : mise en place et entretien du potager des jeunes au parc Armand Desprès. Toute la production a été distribuée aux habitants. Un projet qui a redonné vie à la maison du jardinier et qui a tissé du lien social intergénérationnel. Ils ne laissent pas leur potager à l'abandon et l'ont transformé en verger !
- **Animations et festivités** : cette commission a choisi de renouer avec les jeux traditionnels à l'occasion des festivités du 14 juillet. Des moments conviviaux à partager entre amis ou en famille qui ont eu un grand succès et que nous tenterons de faire perdurer !
- **Respect des espaces publics** : nos jeunes élus se sont attaqués à un problème des plus difficiles ; éradiquer les déjections canines ! Une journée de sensibilisation à ce fléau de nos parcs et trottoirs a été organisée et des toutounettes seront prochainement installées.

« Nous nous sommes amusés »



Le Conseil Municipal des Jeunes à l'Assemblée Nationale



Stop aux déjections canines dans nos rues !



Nouveau verger du Conseil Municipal des Jeunes

Réfection partielle du trottoir Place de la République

Le trottoir de la Place de la République (situé entre la rue des Récollets et la rue de la Halle) était fortement endommagé. En effet, les racines des platanes soulevaient le revêtement et obstruaient les canalisations d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales et provoquaient leurs dysfonctionnements.

Toutefois, ces arbres formant, avec les autres sujets implantés depuis plusieurs années sur cet espace public central, une véritable unité, la Municipalité a décidé de les conserver.

L'opération a consisté à refaire en totalité le béton désactivé situé le long du bâti sud de la Place de la République et à repositionner les canalisations des eaux pluviales en dehors de l'emprise du trottoir. De son côté, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Vatan a procédé en même temps à la réhabilitation de son réseau.

Assurer la fonctionnalité des réseaux ainsi que la sécurité du site et procéder à son embellissement étaient les priorités du Conseil Municipal.

C'est chose faite !

Le coût de l'opération s'est élevé à la somme de 52 027,65 € HT et a été subventionné à hauteur de 45,34% par le Conseil Départemental de l'Indre au titre du Fonds d'Action Rurale et par l'Etat à hauteur de 24,82% dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.



Création d'un bloc sanitaire Place Jean Méry

La Place Jean Méry située à l'entrée nord de la ville est un espace public privilégié pour les touristes qui souhaitent faire une halte dans un cadre reposant et ombragé en période estivale.

En termes d'équipement, la Municipalité a pris la décision de créer sur le site un nouveau bloc sanitaire réellement accessible et répondant aux normes en vigueur.

Ce local sera de construction traditionnelle avec une finition grattée ton pierre pour les enduits extérieurs et une couverture en tuiles pour s'harmoniser avec l'environnement immédiat.

Cette installation sera équipée d'un WC destiné aux personnes à mobilité réduite et un chemin sera implanté pour son accès.

Classée village-étape, la Commune de Vatan se doit d'aménager ses espaces publics et la construction de toilettes adaptées Place Jean Méry est une priorité dans le cadre de cette labellisation.

Cet investissement sera réalisé au début de l'année 2016.

Les travaux seront réalisés par l'Entreprise Ferré.

Le coût estimatif s'élève à 14 944 € HT.

Réfection partielle de la toiture de la Mairie

La dégradation des ardoises et la défectuosité de la zinguerie de la toiture de la Mairie ont provoqué des désordres à l'intérieur des locaux. Aussi, la Municipalité a pris l'engagement de changer partiellement la couverture de l'édifice (façade arrière).

L'opération consistera notamment à déposer la couverture existante, à procéder à l'étanchéité des conduits de cheminée, à poser un faitage et des noues en zinc et à couvrir l'ensemble en ardoises.

Situé au cœur de l'agglomération, ce bâtiment présente un intérêt architectural certain et le Conseil Départemental de l'Indre a décidé d'accorder à la Commune de Vatan une subvention de 35% sur ce programme d'investissement au titre du Fonds Patrimoine.

Les travaux seront réalisés au tout début de l'année 2016 par l'Entreprise Gaugry.

Le coût estimatif s'élève à 24 810 € HT.

Accessibilité des Etablissements Recevant du Public

Conformément à la législation, tous les établissements recevant du public sont soumis à l'obligation de mise en accessibilité. Aussi, la Commune a élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée en précisant que ce document est un engagement de la Collectivité à rendre accessible ses établissements par une programmation de travaux selon un échéancier déterminé.

La Société SOCOTEC a été retenue pour conseiller la Collectivité à s'inscrire dans une logique de mise en accessibilité progressive de ses établissements et à se mettre en conformité par rapport aux exigences de la loi.

À la suite du rapport rédigé par la Société, la Commune a défini un plan de travaux s'étalant sur trois années, de 2016 à 2018.

L'estimation globale de la mise en accessibilité des établissements sur les trois années s'élève à la somme de 102 500 € HT et se décompose comme suit :

Années et établissements	Estimation financière de la mise en accessibilité
2016 Eglise Saint-Laurian, Musée du Cirque, Office de Tourisme, Stade Municipal	33 800,00 €
2017 Bureaux (au-dessus de la bibliothèque), Camping Municipal, Salle Polyvalente	36 000,00 €
2018 Mairie, Maison des Associations	32 700,00 €
Total	102 500,00 €

Création d'un Columbarium

En raison de l'impossibilité de procéder à l'extension du Columbarium existant, la Municipalité a décidé de créer un second emplacement qui sera notamment composé de douze cases, de douze plaques nominatives, de trois cavurnes et d'un espace de recueillement.

Le coût des travaux s'élève à la somme de 7 636,96 € HT.



Bientôt un nouvel éclairage public Chemin des Islons

Le chemin des Islons n'est pas, à ce jour, desservi par le réseau d'éclairage public alors que plusieurs maisons individuelles longent cette voie.

Aussi, cette absence d'équipements est source de contraintes pour les riverains qui habitent ce secteur. Ils ne peuvent accéder et partir de leur domicile en totale sécurité, notamment en période hivernale.

La création d'un réseau d'éclairage public s'avère donc nécessaire pour permettre aux familles de circuler en toute sécurité.

La Municipalité a donc décidé d'engager des travaux en investissant par la mise en place d'équipements modernes, performants et faiblement consommateurs d'énergie.

Ce programme sera lancé dans le courant du premier trimestre 2016 et subventionné à hauteur de 30% par l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux.

Les travaux seront réalisés par la SDEL BERRY.

Le coût estimatif s'élève à 21 761 € HT.



coiffure
Jacqueline Morin
5 avenue de la libération
36150 VATAN
02 54 49 78 96
homme . femme . enfant

Projet d'aménagement de la rue de Barzelles, de la rue du Four, de la Place du Général Leclerc et de la Place Florimond du Puy

Ce projet d'aménagement a fait l'objet d'un groupement de commandes avec la Commune de Vatan, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Vatan et le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre.

La Commune a souhaité s'associer à ces syndicats dans le cadre de ce programme, car l'objectif est non seulement de procéder à la réfection de ces voies et espaces publics, mais également de réaliser la mise en souterrain des différents réseaux et de changer notamment une canalisation d'eau potable sous la chaussée de la rue de Barzelles.

Cette opération est destinée à conforter la qualité de l'espace urbain, à améliorer la vie quotidienne des riverains et à consolider le maintien du Village-Etape.

Les travaux devraient commencer au début de l'année 2016.

Renouvellement du label Village Etape

En 2015, la Commune de Vatan a obtenu le renouvellement de son label Village Etape.

Petit Rappel... Ce label, attribué par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie s'adresse à des communes qui répondent à des critères stricts, au niveau des valeurs paysagères et touristiques, de l'offre de services (restauration, hébergements et commerces) et des équipements publics (places de stationnement, équipements pour personnes handicapées, aires de pique-nique, aires pour camping cars...).

L'obtention de ce label n'est pas définitive. La Commune doit présenter un dossier de renouvellement tous les cinq ans. Celui-ci présente l'offre en services, les équipements publics, les différentes actions menées par la Commune et les projets à venir quant à son développement commercial, environnemental et touristique.

Etre Village Etape c'est s'engager dans une démarche d'accueil de qualité afin de proposer aux usagers de la route des services et commerces pour une pause agréable sur leur trajet. L'objectif est bien entendu de valoriser les atouts de son territoire mais aussi d'assurer des retombées économiques supplémentaires pour les professionnels de notre commune.

Ce label n'aurait pu être obtenu sans les commerçants signataires de la Charte Village Etape, la Municipalité les en remercie.

BAR TABAC «Le Drakkar»



3, Place de la République
36150 VATAN
Tél. 02 54 49 86 33

sarlferre@orange.fr

FERRE S.A.R.L.

Maçonnerie ♦ Plâtrerie
Carrelage ♦ Travaux Publics

2 rue des maisons de Ville 36150 Saint-Florentin

Tél. 02 54 49 98 06



Toujours là pour moi.

20 Avenue de la Libération

36150 VATAN

Tél. 02 54 49 76 70

Fax 02 54 49 87 80

Un mois de juin sous le signe de la musique...

Concert de l'OHDI

La Commune de Vatan, en partenariat avec l'Union Musicale, a accueilli l'Orchestre d'Harmonie Départemental de l'Indre (OHDI).

Ensemble de musiciens bénévoles de talent, venus de tout le département, l'OHDI a pour objectif de promouvoir la musique d'harmonie en milieu rural. Nous avons donc accueilli plus de 80 musiciens lors de deux journées de répétitions dans notre salle polyvalente, en échange de quoi une journée d'animation à l'ensemble des enfants des écoles et un concert gratuit tout public ont été proposés.

C'est ainsi que le 7 juin, l'Union Musicale de Vatan et ses 50 musiciens ont ouvert l'après-midi musical en première partie du concert de l'OHDI, pour le plus grand plaisir des quelques 500 spectateurs qui avaient répondu présents.



Fête de la Musique

Pour la première fois, la Fête de la Musique s'est déroulée en deux temps.

Elle a démarré à 16h sous le kiosque du parc paysager avec la Clef des Chants d'Amour, the Lonesome Singer et l'Union Musicale de Vatan.

En fin de soirée, sous un temps radieux, la population défilait derrière la Musique de Vatan pour rejoindre la Place de la République où les festivités se sont prolongées jusqu'à minuit.

Les Vieilles Sacoche ont rythmé la soirée avec des musiques et des chansons revisitées mais également certaines de leurs compositions. Le public a pu également partager le répertoire d'Alain Minière, the Lonesome Singer, accompagné de son synthétiseur et de sa guitare.



Concert Mikrokosmos

Le 28 juin 2015 en l'Eglise Saint Laurian, le Chœur Mikrokosmos a présenté « La nuit étoilée ».

Ce concert a littéralement plongé les 300 spectateurs présents dans un après-midi guttural exceptionnel et enchanteur.

En mouvement permanent autour de l'assistance, en cercle, en double cercle, en ligne, en grappe, les 40 chanteurs, semblant tout droit sortis de l'Olympe, ont réussi à créer une scénographie et une chorégraphie inédite. Un véritable théâtre choral offrant un chœur à capella, fascinant !



20 ans des Villages Etapes



Samedi 4 juillet, 1^{er} week-end de grands départs en vacances, les 42 Villages Etapes de France ont fêté leur 20^{ème} anniversaire. En effet, l'ensemble des Villages Etapes se sont mobilisés pour accueillir de façon festive les automobilistes, camping-caristes et motards qui se sont arrêtés dans leur commune.

Au programme à Vatan : marché fermier et artisanal, espace lecture et contes, espace massage, jeux surdimensionnés, tombola, promenade découverte de la ville...

Les commerçants et restaurateurs se sont fortement investis dans cette opération et ont proposé aux touristes des repas en formule unique composés de produits de notre terroir.

Festivités du 14 juillet

Cette année encore, vous avez été nombreux à venir partager ce moment de convivialité autour des différentes animations qui vous étaient proposées.

Encore un grand succès pour notre pique-nique et les jeux pour petits et grands.

Petite nouveauté pour cette édition 2015, le feu d'artifice ! Nous avons fait le choix de faire appel à la société Pyro Concept installée à Giroux. Il nous semble important de faire appel, chaque fois que nous le pouvons, aux acteurs économiques de notre territoire. Nous avons pu apprécier un feu sonorisé d'une grande qualité, à budget identique aux années précédentes. À l'année prochaine...

Marché de Noël

Une seule exigence de Madame le Maire pour les festivités de Noël 2015, qu'elles aient lieu sur la place de la République. Pour le reste, feu vert était donné à l'UCIA.

Tout y était, spectacle de magie, balade en poney, lâcher de ballons pour les enfants, feu d'artifice, exposants, marrons grillés, vin ou chocolat chaud, soupe à l'oignon et bien sûr le Père Noël !

Le public est venu nombreux partager ce moment de convivialité et de bonne humeur. Une vraie réussite. Merci donc à toute l'équipe de l'UCIA pour l'organisation, au comité des fêtes, aux Toqués du Fourneau et à l'UMV pour leur participation. À l'année prochaine !



Crédit photo : Studio Beerens



Acheter ou Vendre un Bien sur VATAN
L'immobilier comme vous l'attendez !

Bernard DEMARET

06 78 12 64 69

bernard.demaret@capifrance.fr

BSAC : Chateauroux 326 321 106 AC

Capifrance immobilier

Fête des lentilles vertes du Berry

Après une année d'interruption, la 21^{ème} Fête des lentilles vertes du Berry a renoué avec la tradition.

Vif succès du marché fermier et artisanal, très fréquenté malgré une météo maussade.

Le chanteur **Daniel Pastor** a ravi les amateurs de musique et la foule du dimanche s'est pressée nombreuse pour admirer le défilé de chars.

Les huit jeunes filles candidates à l'élection de la reine de la fête ont séduit, par leur belle prestation, les quelques 400 convives de la soirée de gala ; l'orchestre Pascal Michaud assurant la partie danse.

Enfin, nouveauté de cette année, le concours de cuisine, animé par les **Toqués du Fourneau**, a vu la victoire de Freddy Lafaye en catégorie « Trophée des Toqués », concours retransmis sur écran géant.

Merci à tous les bénévoles et intervenants, les sponsors et collectivités locales, qui, par leur présence et leur action, ont permis le renouveau de cette fête dont la vocation est la promotion des lentilles vertes du Berry, du commerce, de l'artisanat local et de toutes les forces vives du territoire.



Crédit photo : Studio Beerens

Studio Beerens

02 54 49 82 15 - 06 19 82 45 63

2 rue Ferdinand Charbonnier
36150 Vatan

studiobeerens36@hotmail.fr

Site : jingoo.com/studio-beerens

Site : +33 2 54 49 82 15

Aux Mimosas du Berry

VILMORIN FLEURS CADEAUX GRAINES

AUX MIMOSAS DU BERRY

MAISON DEMARET

62, rue Grande - 36150 VATAN ☎ 02 54 49 91 36

Pompes Funèbres Cousin

Isabelle + Nicolas COLSON

Organisation et démarches administratives
Contrats obsèques
Transports toutes distances
Caveaux - Monuments funéraires
Permanence 7j/7 24h/24

185, rue Grande 36150 Vatan
Tél. 02 54 21 96 15

SARL PERROT

Artisan Peintre

Ravalement - Peinture int./ext.
Papier Peint - Revêtement de sol - Vitrierie

02 54 49 96 37 / 06 63 51 49 94

51, avenue de la Sentinelle - 36150 VATAN
email : mickael.perrot0@orange.fr

EURL BRÉART Didier

Menuiserie
Ebenisterie

Créatives sur Mesure
Travaux Menuiserie Bois Alu PVC (Portails...)
Restauration de Meubles
Vidés Rouleurs Électriques & SOLAIRES

21 Les Noyers - 36150 VATAN
eurlbreart@sfr.fr

RGE
ECO
artisan
Tél : 02 54 49 70 11
Port : 06 30 05 19 71

thelem assurances

L'assurance d'une relation unique.

ASSURANCES
Particuliers & Professionnels

Gérard BLANCHARD
Agent Général

6 rue de la Halle - 36150 VATAN
Tél. 02 54 49 78 73
E-mail : vatan@thelem-assurances.fr
Site : www.thelem-assurances.com/vatan - N° Orias 07006488

Salon de Coiffure

Couleur Nature

82 rue Grande
36150 VATAN
Tél : 02 54 49 74 04

N° Siret : 49225420500013

Pour tous vos travaux + installations...

Christophe Lorillard

Electricité Générale • Chauffage Électrique
Electroménager Vente • Installation • Dépannage

6, rue Victor Hugo 36150 St Florentin
Tél. 02.54.49.86.79 ■ Port : 06.64.93.89.04

N° Agrément : E1003601920

Vatan AUTO-ECOLE

PERMIS B **CONDUITE ACCOMPAGNEE**

18, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE 36150 VATAN
TEL. 02.54.21.75.86 • PORT. 06.41.61.74.34

Service Repas

Service Bis est devenu Service Repas le 1^{er} juillet 2015. Changement de nom pour un changement de fonctionnement.



En effet, la liaison chaude ne permettait plus de garantir un service de qualité répondant aux normes sanitaires en vigueur. C'est pourquoi nous travaillons aujourd'hui avec la société API, basée à Blois ; la cuisine de l'EHPAD de Vatan n'étant pas adaptée pour la conception des repas en liaison froide. Notre objectif est toujours de répondre au mieux aux besoins de nos bénéficiaires. Ce nouveau fonctionnement permet de proposer un repas les dimanches et jours fériés, des menus adaptés pour les personnes souffrant de diabète et devant manger sans sel. Il est également possible de remplacer le plat chaud par une viande blanche. Il y a même des menus à thèmes et toujours des menus spéciaux pour les jours de fêtes.

**La composition des menus est la suivante :
entrée / plat chaud et sa garniture / fromage /
dessert / potage.**

Service adaptable et sans engagement de durée, pour des besoins réguliers ou ponctuels, nous livrons sur l'ensemble du Pays de Vatan tous les jours sauf dimanche et jours fériés, jours pour lesquels la livraison se fait la veille.

Toujours soucieux d'apporter un service plus adapté, nous étudions la possibilité de proposer un repas du soir afin de compléter notre offre de services. À suivre...



Service Plus diversifie son offre de services



Depuis la fin d'année 2015, Service Plus propose des offres de parrainage pour faire découvrir son action... des chèques cadeaux à offrir ou à s'offrir. De plus, il est désormais possible de suivre l'actualité de Service Plus sur Facebook au travers d'une page dédiée exclusivement aux nouveautés et événements. Deux fois dans l'année, une newsletter sera adressée à l'ensemble des clients. Elle sera également diffusée via Facebook.

Etre un consommateur de Service Plus, c'est participer au développement économique local ainsi qu'au retour à l'emploi des personnes en recherche dans notre commune ou aux alentours. C'est un engagement citoyen. En 2015, Service Plus a employé près de 60 salariés pour 130 clients, réalisé 20 000 heures de travail et plus de 800 heures de formation avec toujours la volonté de répondre au plus près des besoins du territoire en apportant une solution locale.

Episol

L'épicerie solidaire de Vatan accueille les personnes aux revenus modestes qui rencontrent momentanément des difficultés financières.

Il peut s'agir de faire face à un événement qui réduit les ressources de la famille : maladie, accident, chômage, attente de prestations par exemple. Il peut également s'agir de régler une dépense de première nécessité : chauffage, EDF, réparation de véhicule ou travaux de domicile...

Les familles doivent présenter aux bénévoles qui les accueillent des documents attestant de leurs ressources et de leurs dépenses. Ces bénévoles sont tenus à la discrétion concernant ces informations.

Les familles admises sur dossier peuvent acheter à petits prix des denrées alimentaires, des produits d'hygiène et des produits ménagers. La quantité varie selon la composition de la famille.

L'économie résultant de ces achats à bas prix permet de régler les dépenses imprévues ou de surmonter une période difficile. La durée d'inscription est limitée.

L'épicerie solidaire est ouverte le jeudi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

Nouveaux commerçants

- Boucherie-Charcuterie-Traiteur
Kevin Rebouleau : 70 rue Grande
- Bureau de tabac La Civette : 84 rue Grande

Nouveaux horaires de La Poste

- Lundi : 14h à 16h30
- Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30
- Samedi : 9h à 12h

Votre centre de secours, c'est 20 sapeurs-pompiers volontaires !

Un chef de centre, le lieutenant Arnaud Perrot et son adjoint, le lieutenant Cyriaque Patrigeon, un médecin commandant, 6 sous-officiers, 9 caporaux et caporaux-chefs et 2 sapeurs 1^{ère} classe.



Devenir pompier volontaire, c'est s'engager dans une activité qui ne connaît pas la crise !

Au plus près de la population, le centre d'incendie et de secours de Vatan compte une vingtaine de femmes et d'hommes volontaires qui assurent le maillage des secours sur douze communes, pour une population de plus de 4 000 habitants et interviennent sur 25 km d'autoroute.

C'est en moyenne 300 interventions par an : 41,5% de secours à la personne, 19% d'incendies, 15% de destructions de nids, 13,7% d'accidents de la circulation et 10,7% d'opérations diverses.

En France, sur les 250 000 pompiers qui assurent notre sécurité au quotidien, 80% sont volontaires, ce qui veut dire qu'ils le sont en plus de leur travail ou études. Les sapeurs-pompiers volontaires perçoivent tout de même des indemnités (vacations horaires) en contrepartie du temps passé au service des autres.

Sapeur-pompier, pourquoi pas vous ?

Vous avez plus de 18 ans ou plus de 16 ans et le consentement d'un représentant légal et une condition de tutorat, l'envie de défendre les valeurs de fraternité et de solidarité, de consacrer un peu de votre temps au service des autres pour assurer leur sécurité, alors n'hésitez plus, contactez notre centre de secours pour en parler avec le Lieutenant Arnaud Perrot.

Pour les plus jeunes, une école de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) est ouverte depuis novembre 2014 à Valençay. La formation de JSP est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement.

Devenir JSP, c'est vivre une expérience unique !

- Suivre une éducation civique et développer un véritable esprit de solidarité et d'altruisme.
- S'engager en qualité d'acteur de la Sécurité Civile.
- Vivre un engagement associatif ; pratique sportive, défilés...
- S'initier au secourisme et à la lutte contre l'incendie.
- Découvrir les véhicules spécialisés.

Vous avez entre 11 et 18 ans, un certificat médical, l'autorisation de vos parents, n'hésitez plus, inscrivez-vous dans une formation qui dure 4 ans et qui vous offrira une expérience utile dans bien des domaines de votre vie. Venez en parler avec le Lieutenant Arnaud Perrot (06 61 94 12 87).

Henri Bidault



Nous remercions chaleureusement le Caporal-chef Henri Bidault pour ses 35 années de service dans notre caserne et lui souhaitons une belle et longue retraite.

Jean Carroy



Merci à Jean pour toutes ces années passées au service des autres.

DOSSIER SPÉCIAL
Les Sapeurs-Pompiers



Nos trois Jeunes Sapeurs-Pompiers et Alexis leur formateur. Apprentissage physique et théorique chaque samedi matin au centre de secours de Valençay.

Marcel BAILLY

Portrait d'un homme qui mit son existence au profit des autres : M. Marcel Bailly.
Les Bailly, une famille originaire de la Chapelle Saint-Laurian depuis 1674.

Une fratrie : Marcel, Georges, Jean et René. Seul Georges n'a pas fait de vélo. Mais notre champion, c'est Marcel !

Marcel épouse en 1^{er} mariage Yvonne Villonnet, née à Paris en 1902, le 21 juillet 1926. Elle décède en couches le 12 janvier 1927, laissant une fille Suzanne Villonnet qui, à 5 ans, est légitimée par le mariage.

Marcel est veuf, il le restera 15 ans. C'est en 1921 qu'il s'essaye, comme il dit, dans une course d'assemblée, celle de Pillain. En 1922, il gagne sa première course à Buxeuil. C'est parti, il signe sa première licence au SCV qui a une section cyclisme. En 1924, il fait 16 courses, il en gagne 7. A son retour de l'armée en 1925, il n'a que 7 victoires, il est déçu. En 1928, c'est le grand départ, il prend une licence d'indépendant malgré les gros bras comme Schaffner, Travaden et Berlu. Il en gagne 4 belles et termine 5 fois second. En 1929, il devient champion de l'Indre des 100 kms, il fait ses débuts sur piste, là aussi il sera champion de l'Indre. En 1930, il devient hors catégorie, il enlève le grand prix d'ouverture du Centre et 4 autres courses dont le Grand prix de Liniez. Il dit alors : « Celui là, je ne le laissais à personne, je l'ai gagné 10 fois ».

En 1931, il commence à sortir du département, il a failli y laisser la vie. Il raconte : « C'était à Amboise, à 1500 m de l'arrivée, alors que nous étions échappés avec Bertrand et Reverdy, la barrière d'un passage à niveau s'est fermée devant notre nez, je l'ai escaladée, ai traversé le wagon d'un train de marchandises qui manœuvrait au ralenti et ai sauté de l'autre côté... juste au moment où le rapide débouchait. J'ai eu le réflexe de me coucher sur le ballast, je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie... mais j'ai quand même décroché le bouquet ».

En 1934, il devient aspirant, une catégorie nouvellement créée qui était le marche pied du professionnalisme. En 1935, 1936, 1937, il est à l'apogée de sa notoriété. En 1936, il compte à son palmarès 24 places de 1^{er}, 7 places de second, 2 places de 3^{ème}, 3 places de 4^{ème}, en ayant parcouru 3370 kms. En 1937, 22 places de 1^{er}, 7 places de second, 5 places de 3^{ème}, ayant parcouru 4300 kms. En 1939, il est pro deuxième catégorie et choisit ses courses librement. Cette année là, il gagne 58000 frs. A titre de comparaison, le salaire d'un facteur était de 850 frs par mois. En 1941, il épouse Louise, Rosine, Maria Lamouroux, une parisienne, d'une famille assez aisée, habitant à Massay et qui se faisait appeler Mireille. Sa mère était chef du personnel chez Roger et Gallet, son père propriétaire et commercial de grand renom à Paris.



L'année précédente, il marie sa fille Suzanne à Albert Adam, un autre champion du cyclisme (Belge), qui se tient bien dans la roue de son beau père.

Veuf depuis 15 ans, Mireille lui donne 6 enfants, Jean, Daniel, Raymond, Claude, Marcel, Jacotte (pardon Jacqueline). Jean et Raymond sont décédés. Si Marcel et Mireille ne se sont pas mariés plus tôt, c'est que Suzanne avait fait promettre à son père de ne pas se remarier avant elle.

En 1941, ancien facteur à vélo, il ouvre une boutique d'articles de sports, de bicyclettes, dépositaire des marques Helyett, Peugeot, Rocher, Hélium. En 1943, il raccroche le vélo avec quelques 300 bouquets dans ses sacoches. En 1947, sa carrière de coureur terminée, il se consacre au football et crée les équipes de jeunes, des minimes aux juniors.

Educateur né, il dirige le SCV football pendant plus de 20 ans ; ce qui lui vaut un jour de match à Dun sur Auron de revenir avec son imperméable en lambeaux, trois dents cassées et 6 jours d'incapacité de travail.

Son atelier était rue de l'Aigle ; toujours rempli de gamins qui avaient cassé un frein ou un phare à leur vélo. Avec eux, il contrôle «le Dauphiné Vatanais», course organisée pour les gosses du quartier. Onze étapes d'environ 30 à 40 kms avec une ou deux étapes contre la montre. Marcel venait assister à toutes les arrivées.

L'équipe Marcel Bailly était composée des frères Bailly, Jean, Daniel, Claude (Marcel était remorque balai), les frères Rigolet, Jean Claude et Jacky, Alain Tanchoux, Alain Gomet, Bruno Leduc et Michel Chevallet. Une pensée toute particulière pour ceux d'entre eux qui ne sont plus.

Marcel Bailly était aussi correspondant sportif pour la Nouvelle République et le Berry Républicain.

À la fin de sa vie en 1985, il se contentait de cultiver son jardin et là encore il était dans le peloton de tête.

*Article rédigé par Daniel Moulin,
Président de Romain Guignard Association*

**En son hommage, la Municipalité a baptisé
le parc paysager derrière la salle des fêtes
« Espace Marcel Bailly ».**



Banquet des Aînés et Colis de Noël

Cette année encore, la Municipalité a offert à ses aînés le repas de fin d'année. 155 convives ont répondu présents ! Nous avons fait appel cette année au savoir-faire de notre nouveau boucher M. Rebouleau. Rappelons-nous que cette journée est avant tout l'occasion de partager un moment de rencontre dans la convivialité, autour d'une animation musicale et d'un bon repas, qui ne fera de toute façon jamais l'unanimité !

Pour les 152 personnes qui n'ont pas souhaité participer au repas ou qui n'ont pu se déplacer, des colis ont été offerts avec chocolats et biscuits confectionnés par nos boulangers, une bouteille de cidre et un almanach du Berry. Les colis pour les personnes de l'EHPAD étaient garnis de produits d'hygiène. Que ce soit pour le repas ou pour les colis, tout a été acheté auprès de nos commerçants locaux, nous y tenons !

Vous pouvez partager le repas des aînés dès 70 ans et bénéficier du colis à partir de 80 ans, il est conseillé de s'inscrire en mairie pour éviter tout oubli.

Sport et loisirs !

N'oubliez pas, pendant les vacances scolaires, Ophélie et Julien proposent aux jeunes de 6 à 14 ans des activités diverses et variées.

Demandez le programme en Mairie, disponible une quinzaine de jours avant chaque vacances.

Attention nombre de places limité !

Nous accueillons !

Votre conseil municipal a délibéré favorablement sur l'accueil d'une famille de réfugiés en réponse à l'appel de notre Préfet.

Il s'agit d'accueillir des personnes qui fuient des zones de conflits et non des migrants économiques. Rappelons-nous que ces personnes sont sous protection de la Convention de Genève de 1951, ratifiée par la France, qui définit les droits des réfugiés et les obligations de l'Etat en la matière. Précisons que votre commune se préoccupe tout autant de nos concitoyens en situation de précarité et qu'elle met à disposition du 115 un abri de nuit.

Votre commune a donc décidé de mettre un de ses logements vacants à disposition d'une famille sous mandat du Haut Commissariat aux Réfugiés.

N'oublions pas le sens du mot Fraternité gravé sur le fronton de nos mairies, devise de notre République depuis bien des années !

Nous comptons sur vous tous pour leur réserver un accueil amical et solidaire !

Merci aux personnes qui ont répondu à notre appel aux dons.

Nouveau personnel

Un responsable des services techniques

Monsieur Christophe Brachet a intégré l'équipe des services techniques début janvier, après plusieurs années d'expérience en tant que directeur du centre technique municipal d'une commune de 7 000 habitants.

Sa principale mission consiste donc en la gestion du centre technique municipal, du personnel des services techniques et d'entretien, du camping et de la police municipale, en partenariat avec Monsieur Philippe Massereau, directeur général des services. Son premier objectif sera d'effectuer un audit des moyens mis à disposition des services techniques et de leur coordination, en vue d'une organisation qui vise à rationaliser les dépenses avec notamment la mise en place d'une gestion analytique des besoins des services. Il aura en charge la coordination et le suivi des travaux effectués en régie ou par des prestataires extérieurs, la mise en place d'un plan pluriannuel de formation pour les agents et du document unique de prévention des risques au travail. Il participera donc à l'ensemble des projets techniques validés par le conseil municipal et garantira l'ensemble des missions des services techniques municipaux. Souhaitons-lui la bienvenue !

ASVP, un Agent de Surveillance de la Voie Publique

Suite au départ à la retraite de Jacques Boré, policier municipal de longue date, le conseil municipal a considéré que notre service de police municipale ne nécessitait pas un poste à temps complet. Il a donc été décidé unanimement de recruter un ASVP mutualisé avec les services techniques. Julien Busson, agréé par le procureur de la République et assermenté par le tribunal, a donc prêté serment devant le tribunal de grande instance pour pouvoir exercer ses missions de police et de sécurité. Son parcours de formation et son expérience professionnelle dans le secteur des espaces verts sont en accord avec ses autres missions auprès des services techniques. Julien Busson, pompier volontaire, peut être en cas de besoin mis à disposition de la caserne pour assurer les missions de secours.

Un animateur sport et loisirs

Julien Perrichon a été recruté sur un contrat d'avenir mutualisé avec la communauté de communes du canton de Vatan. Actuellement en formation BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), il intervient dans le cadre des temps d'activités périscolaires et propose en partenariat avec Ophélie Moulin les activités de loisirs pendant les vacances scolaires. Ce contrat devrait permettre à Julien de suivre sa formation dans les meilleures conditions, sous tutorat de Sébastien Forbeau, responsable jeunesse de la communauté de communes.

Les services administratifs



Directeur Général des Services
Philippe Massereau

Accueil - Secrétariat
Ressources humaines - Paie
Stéphanie Champigny

Accueil - Secrétariat
Urbanisme - Etat civil
Nathalie Thomas

Accueil - Secrétariat
Johanna Cousset
(Contrat d'avenir)

Comptabilité
Bernard Maillochon

Le secrétariat de Mairie, ce n'est pas uniquement l'accueil physique ou téléphonique assuré par Stéphanie, Nathalie et Johanna.

Diverses autres missions leur incombent :

- Etat-Civil (naissances, mariages, décès)
- Urbanisme
- Gestion du cimetière et du columbarium
- Cartes d'identité
- Permis de conduire
- Autorisation de débit provisoire de boissons, licences
- Location de la salle polyvalente
- Elections
- Convocations et comptes-rendus du conseil municipal
- Courrier des élus, aux associations...

La partie comptabilité, avec Bernard, c'est :

- Le suivi du budget communal
- Le règlement des factures fournisseurs
- L'émission des titres de recettes
- Le suivi des différents contrats d'entretien et assurances...

Tous ces services sont supervisés par M. Philippe MASSEREAU, le directeur général des services.

Maison B. DEMARET

Dépôt route de Châteauroux
36150 VATAN
Tél. 02 54 49 85 89
espacver@orange.fr

**JARDIN
BRICOLAGE
MATÉRIAUX**

La Ferme • La Maison • Le Jardin

Spécialiste Fournitures • Espaces Verts • Horticulture



Ils sont arrivés

Thiméo BRUNET

Emilien JEANNE

Luis ABRANTES

Camille LEBLANC-NICAULT

Joris DEGARET

Manoé THENOT

Paul NAUDET JOLLY

Louis FOULATIER AVIT

Jade GAUTIER ATTARD

Léon LECLERC BRINAS

Baptiste JOLIVET

Eynhora MACKEL

Gabriel FOURRÉ

Ils se sont dit OUI

David MAUPOUX et Stéphanie LAGO

Philippe THOMAS et Angélique BERNARD

Ils nous ont quittés

Claude NICAULT

Mélanie CONAN veuve GUILLEMOT

Albert ROBIN

Jacqueline MÉTIVIER épouse JUMENT

Odette GUILBAULT veuve ROUSSEAU

Alexandra BATSKOU épouse THYMOS

Ginette GOBARD

Réginald BLANCHARD

Elie GODARD

Colette MOULIN veuve JUPY

Marcel DURAND

Pierre BRUNISHOLZ

Jean LEMÂÎTRE

Suzanne JOLY Veuve MANDEREAU

Micheline HERVAULT veuve GUILLARD

Solange FEUILLET veuve JACQUOT

Blanche BOURBON veuve PESSON

Jeannine CONNEAU veuve ALLUSSON

Jean MOREAU

Colette ARGY veuve GUENAS

Odette CHARDONNIERAS veuve GUINARD

Josette BARON veuve LESECHE

Marie EVEILLEAU veuve LERABLE

Solange JIQUEL veuve FOUQUET

Anne ARGY

Jacqueline TRUMEAU veuve PALATRE

André VALLET

Roger HUAN

Fernand JACQUEMIN

Eric LAFFATIGUE

Monique LOEUILLET

Hubert BRÛLÉ

Raymonde MAUBERT veuve COMPAIN

Pierre PROTAT

Eugène LOR

Hélène LOTIN veuve MAILLET

Michel CHARTIN

Jean CARROY

Gérard LABLANCHE

Marcel PONROY

Marcel BRUNE

Bernard BERROYER

Madeleine LUNEAU veuve MANDEREAU

Portrait d'une centenaire : Marcelle Coutant

Née à Valençay en juillet 1914, ses souvenirs d'enfance et surtout ceux de la guerre avec l'accueil des réfugiés du Nord, sont intacts. Aujourd'hui encore, elle est intarissable sur cette période très dure, même si, comme elle le dit, « A la campagne on ne se plaignait pas, on n'était pas malheureux ». Elle s'installe à Vatan en 1950 et ouvre la fromagerie Saint Laurian : « On passait dans les fermes ramasser les fromages de chèvres et on les expédiait au grand marché de Rungis à Paris ». Femme active, Marcelle passe le permis de conduire à l'âge de 57 ans et a entretenu elle-même son jardin jusqu'à plus de 90 ans. Si aujourd'hui elle ne jardine plus, elle vit toujours chez elle. Sa recette pour devenir centenaire ? « Pas fumer, pas boire, travailler... et se reposer un peu quand même ! »

Renseignements pratiques



Horaires services publics

Mairie 02 54 49 76 31
Fax : 02 54 49 93 72
E-mail : vatan.mairie@wanadoo.fr
Site internet : vatan-en-berry.com



Bureaux ouverts du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. Fermés au public le jeudi.

Communauté de Communes 02 54 49 77 07
Fax : 02 54 49 98 92
E-mail : ccvatan@wanadoo.fr / Site internet : ccvatan.fr
Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Autres services

Service Plus 02 54 49 79 45
Impasse du Tripot
E-mail : contact@serviceplus36.fr

Service Repas 02 54 21 67 73
Impasse du Tripot
E-mail : contact@servicerepas.com

Familles Rurales 02 54 49 94 40
Rue de la Grange des Dimes

Episol 02 54 49 86 11
Le Clos de Monnet / episol36@gmail.com

Déchetterie 02 54 49 97 23
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermée le jeudi.

SICTOM 02 54 03 60 90

Bibliothèque 02 54 49 85 73

Piscine 02 54 49 76 25

Camping 02 54 49 91 37

Salle polyvalente 02 54 49 94 01

Gendarmerie 02 54 03 49 20

Notaire 02 54 49 80 91

Paroisse de Vatan 02 54 21 06 63

La Poste 02 54 49 71 27

EDF 0 810 236 236

SAUR 0 810 811 112

Lyonnaise des eaux 0 977 408 408

**Unité territoriale du
Conseil Départemental** 02 54 03 47 00

Enfance - Petite Enfance

Collège 02 54 49 74 08
Ecole maternelle et primaire Ste Marie 02 54 49 77 84
Ecole primaire la Poterne 02 54 49 82 44
Ecole maternelle la Poterne 02 54 49 74 08
Les Ptits Loups (crèche) 02 54 49 88 74
Relais Assistantes maternelles 02 54 21 77 91
Accueil de loisirs 02 54 49 81 08

Permanences en Mairie

Conciliateur de justice M. Péloille 09 63 44 89 73
ADIL (informations logement) :
3^{ème} vendredi du mois de 9h30 à 12h
Mission locale : 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
Assistante sociale sur rdv 02 54 22 25 42
Sécurité sociale MSA sur rdv 02 54 29 45 45
Sécurité sociale APA sur rdv 02 54 08 37 27

Santé

Médecins Drs Proutière 02 54 49 75 31
Infirmières SCPI Foucat, Moulin, Fesneau 02 54 49 75 98
Psychologue Maud Rouxel 06 48 23 19 71
Dentiste Dr Casanova 02 54 49 80 92
Kinésithérapeute M. Androdias 02 54 49 77 96
Ostéopathe Mme Chalet 09 81 74 28 00
Podologue M. Huguet 02 54 21 73 98
Pharmacies
Delemar 02 54 49 70 08
Sabourin 02 54 49 72 60
SSIAD 02 54 49 96 96
EHPAD Bois Rosier 02 54 49 71 56
Centre Boursier 02 54 49 87 58

Taxis VSL

Alexandre Barre 02 54 49 97 40
Julien Limousin 02 54 49 96 84

Ambulances

P. Leblanc 02 54 49 77 58

Tourisme

Office de Tourisme 02 54 49 71 69
Musée du Cirque 02 54 49 77 78
Musée de l'Équipement 09 75 97 89 11



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Z.I. Les Noyers
36 150 VATAN

du Mardi au Vendredi de 9h à 18h
Samedi de 8h à 12h

Tél : 02 54 49 73 19



www.citeos.com



Réseaux d'énergies et de communication
Eclairage Public - Illuminations Festives
Mise en valeur de monuments
Vidéo de protection Urbaine
Bornes de recharge pour véhicules électriques

ZI Les Noyers - 36150 VATAN
Tél. 02 54 03 45 60 - Fax. 02 54 49 70 13



L ATELIER DE LA COIFFURE

02/54/49/84/92

Karine Desbordes

40 bis rue grande
36150VATAN

Karine.desbordes@orange.fr

CHEZ CHOUCHOU




Bar Brasserie

Chez Chouchou

Fermé le dimanche
Tel:02 54 49 76 35

8 PLACE DE LA REPUBLIQUE

Domus Immobilier



DOMUS IMMOBILIER

Thierry METIVIER est à votre disposition pour :

ACHETER / VENDRE ou LOUER

15, place de la République • VATAN • 02 54 49 80 82

www.agencedomus.com

LAURENT JACQUET
ARTISAN PEINTRE

Peinture
Vitrerie
Revêtement
sols et murs
Ravalement
Plâtrerie
Isolation



34, rue
des maisons de ville
36150
SAINT-FLORENTIN

Tél. / Fax.
02.54.49.39.25

PNEUS ET SERVICES
EUROTYRE
RESEAU EUROPEEN DES PNEUMATICIENS CONSEIL

LESECHE & FILS
Pneus et accessoires

Julien Lesèche

Tél. 02 54 21 38 91
06 82 68 69 01

Tél. 02 54 49 74 02
Fax 02 54 49 79 01

ZAC - Rue de Lattre de Tassigny
36 100 ISSOUDUN

57 Avenue de la libération
36 150 VATAN

leseche1@wanadoo.fr lesechevatan@wanadoo.fr

Hôtel de France
Restaurant - Brasserie



- Mariage • Réception
- Séminaire • Etape VRP

Chez David & Betty

16 place de la République
36150 VATAN

Réservation Tél./Fax 02 54 49 74 11
hoteldefrance@hotel-vatan.com